École du
Vieux-Greenfield
Park

Cher élève,

Tout le personnel de l'école est heureux de t'accueillir à l'école.

Nous espérons que tu pourras t'épanouir et développer pleinement tes compétences. Nous voulons aussi te rappeler que nous serons là pour t'accompagner, te guider et te soutenir tout au long de l'année.

Ton agenda est un précieux outil qui te permettra de planifier et organiser ton temps. Il représente également un outil de communication entre tes parents et l'école. Nous t'encourageons à le montrer à tes parents tous les jours.



Nous te souhaitons une très belle année scolaire,

L'équipe-école

Chers parents,

C'est un grand plaisir de commencer cette nouvelle année scolaire avec vous.

Cet agenda est un outil de communication entre vous et l'école qui contient des informations importantes. D'ailleurs, nous vous invitons à le consulter quotidiennement.

Nous tenons à vous rappeler que tout le personnel de l'école a à coeur la réussite et le bien-être de vos enfants et qu'il mettra tout en oeuvre pour l'aider et l'accompagner.

Enfin, votre collaboration est importante et nous vous invitons à communiquer avec nous, si nécessaire.

L'équipe-école

Horaire de l'école

PRÉSCOLAIRE (Maternelle 4 ans et 5 ans)	DÉBUT
Accueil du matin et déplacement	9 h 30
Bloc de l'avant-midi	9 h 38
DINER	12 h 12
Bloc de l'après-midi	13 h 25
Départ (Autobus)	15 h 45

PRIMAIRE	DÉBUT
Accueil du matin et déplacement	8 h 40
Bloc de l'avant-midi	8 h 45
DINER	12 h 12
Bloc de l'après-midi	13 h 25
Départ (Autobus)	15 h 45

Horaire du service de garde

Les élèves marcheurs peuvent se diriger dans la cour de l'école seulement à partir de

8 h 35 le matin et de 13 h 20 au retour du diner.



Puisqu'il n'y a pas de surveillance sur la cour le matin et le midi, nous insistons fortement pour que les élèves marcheurs arrivent à l'école aux heures indiquées.

De plus, ils doivent quitter rapidement une fois l'école terminée. Ceci afin d'éviter les accidents ou les altercations inutiles.

SERVICE DE GARDE	DÉBUT	FIN
Bloc de l'avant-midi	6 H 45	8 H 45 (primaire) 9 H 30 (présco)
DINER	12 h 12	13 h 20
Bloc de l'après-midi	15 h 45	18 h 00

Important

En fin de journée, les portes du service de garde ouvrent à 15h55. Aucun départ n'est possible entre 15h45 et 15h55.

Règles de conduite de l'école

À l'école du Vieux-Greenfield Park, les règles de conduite m'aident à apprendre à bien vivre avec les autres. Elles sont basées sur des valeurs importantes et elles sont claires, constantes, concrètes, cohérentes et appliquées de façon juste.

Elles m'encouragent à adopter des comportements respectueux, sécuritaires, responsables et remplis de civisme.

Ces règles me seront expliquées et pratiquées tout au long de l'année. Pour m'épanouir et mettre ces valeurs en action, je m'engage à les respecter en tout temps afin de devenir un citoyen responsable, autonome, persévérant et solidaire.

Tous les élèves qui adoptent de bons comportements et respectent les règles contribuent à rendre possibles les activités du Vivre-ensemble.

Tous les élèves et tout le personnel ont le droit d'être dans une école où il fait bon apprendre et grandir, un endroit respectueux, bienveillant, accueillant, tolérant, sécuritaire, sain et inclusif, où la collaboration, l'entraide et l'écoute sont importantes pour tout le monde.

Les élèves ont le devoir d'agir avec civisme, c'est-à-dire de respecter les autres élèves et les adultes, de respecter les règles et l'autorité, de prendre soin de leur milieu d'apprentissage et d'adopter des attitudes positives qui les aident à s'engager dans leur réussite scolaire.



À l'école du Vieux-Greenfield Park, toutes manifestations de violence ou d'intimidation sont proscrites en tout temps, et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire des médias sociaux, sur le chemin de l'école et lors de l'utilisation du transport scolaire.

(Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3, a. 75.1. et 75.2, 76, 2e al.)

Règles de conduites

École du Vieux-Greenfield Park

Les règles de conduite s'appliquent à TOUS les élèves de l'école. Les comportements sont observables lors des activités scolaires, parascolaires, au service de garde, sur le chemin de l'école, dans le transport scolaire et dans mes échanges sur les médias sociaux.

	RÈGLES	POURQUOI C'EST IMPORTANT ?	COMPORTEMENTS OBSERVABLES
RESPECT	Je suis respectueux en paroles, en gestes et dans mon attitude envers les adultes et les élèves.	• Pour respecter toutes les différences individuelles ; • Pour vivre dans un climat agréable, harmonieux et sécuritaire; • Pour avoir des relations positives; • Pour favoriser l'ouverture d'esprit et la tolérance.	• J'ai un langage, une attitude et un comportement qui démontrent du respect; • J'utilise le niveau de voix approprié; • J'utilise la gentillesse et la bienveillance quand je m'exprime.
SÉCURITÉ	Je me comporte de manière prudente et sécuritaire.	• Pour prendre soin de soi et des autres; • Pour éviter les conflits et les accidents; • Pour avoir du plaisir à jouer; • Pour avoir un bon climat pour apprendre.	• Je circule en marchant; • Je jour de manière sécuritaire; • Je circule à l'extérieur des zones de jeux.
RESPONSABILITÉ	Je suis présent à l'heure et à l'endroit prévu.	• Pour ma sécurité et celle des autres; • Pour être prêt à travailler en même temps que les autres.	• J'arrive à l'heure le matin et le midi; • J'arrête de jouer au son de la cloche.
	Je prends soin du matériel, des lieux et de l'environnement	• Pour vivre dans un milieu propre et agréable; • Pour profiter plus longtemps d'un matériel; • Pour ma sécurité et celle des autres.	• Je range le matériel que j'ai utilisé. • Je lave mon espace de dîner. • Je trie mes déchets.

Les interventions à la suite d'un comportement inadéquat

Une mesure éducative ou de sanction disciplinaire est déterminée selon l'analyse du comportement, de l'intensité, du caractère répétitif et des besoins spécifiques à propos des élèves concernés. Un comportement de niveau 1 ou 2 qui est récurrent pourrait être géré avec des stratégies d'intervention du niveau 3 ou 4.

Voici un tableau qui présente des exemples de niveaux de comportements inadéquats et les suggestions de stratégies d'intervention :

NIVEAU DE COMPORTEMENTS	EXEMPLES DE SUGGESTIONS DE STRATÉGIES D'INTERVENTION
Niveau 1 : comportements qui affectent seulement l'élève · Ne pas suivre les consignes; · Ne pas faire le travail demandé; · Courir dans l'école.	· Enseignement des habiletés sociales de base; · Discuter (nommer la règle et la valeur); · Modelage par les pairs du comportement attendu; · Avertissement verbal;
Niveau 2 : Comportements qui affectent l'apprentissage des autres · Faire des bruits ou parler dans les moments inappropriés; · Toucher les autres inutilement; · Ne pas suivre les règles.	· Avertissement verbal; · Feuilles de route; · Mise en pause; · Mise en oeuvre d'un plan d'action; · Présentation d'excuses;
Niveau 3 : Comportements qui affectent l'environnement en général · Manquer de respect face aux adultes; · Se moquer des autres; · Ne pas respecter l'intimité des autres;	· Communication aux parents; · Réflexion accompagnée et ateliers d'habiletés sociales; · Geste de réparation; · Mise en pause; · Plan d'intervention au besoin;
Niveau 4 : Comportements dangereux et interdits dans la société · Intimider, menacer et cyberintimidation; · Se battre, frapper, pousser; · Violence à caractère sexuelle;	· Communication aux parents; · Réflexion accompagnée et ateliers d'habiletés sociales; · Geste de réparation; · Suspension; · Plan d'intervention au besoin;

Pour mon bien-être à l'école



Habillement

Je me présente à l'école dans une tenue convenable qui tient compte de la température et qui est adaptée au milieu scolaire. Mes vêtements sont propres, décents et n'affichent pas d'idées sexistes, racistes, violentes ou dégradantes.

Je porte des souliers adaptés à mes activités. Les souliers et sandales doivent bien tenir sur le pied et la cheville. Les espadrilles sont obligatoires pour les cours d'éducation physique.



Alimentation



Je choisis des aliments sains et variés qui fournissent à mon organisme tous les éléments nutritifs et nécessaires à une bonne santé. Comme certains enfants souffrent d'allergies alimentaires, parfois même très sévères (p. ex. arachides/noix), j'évite ces aliments à l'école. La gomme à mâcher et les bonbons sont interdits à l'école.



Sommeil

Pour adopter une routine d'hygiène de vie saine, je dors entre 10 à 12 heures[1] par nuit et je ferme les écrans au moins une heure avant d'aller au lit.

Déplacement

Les moyens de transport à roulettes sont interdits dans l'école et doivent être barrés à l'extérieur.

Cellulaire, écouteurs et autres appareils électroniques



Je les laisse à la maison. Ainsi, j'évite les conflits, les bris, les vols ou les pertes. Je comprends que l'utilisation du cellulaire, des écouteurs ou tout autre appareil mobile personnel est interdite en toute temps sur le terrain de l'école, dans ses bâtiments ainsi qu'à l'extérieurs de ceux-ci lors d'activités ou sorties scolaires.

(Loi sur l'instruction publique : chapitre I-13.3, a. 76, 2e al.)

Sauf lorsque celle-ci est requise et autorisée par l'école pour :

- les modalités d'intervention pédagogique prises par l'enseignant;
- l'état de santé d'un élève ou pour porter se secours à toute personne en raison de son état de santé ou de toute autre situation d'urgence;
- les besoins particuliers d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Agir et communiquer de manière respectueuse, courtoise et polie avec les autres élèves et le personnel de l'école, en tout temps et quel que soit le moyen utilisé

- Je vouvoie le personnel de l'école
- J'utilise le titre de « madame » ou de « monsieur » pour m'adresser au personnel de l'école
- Je respecte la réputation et la vie privée des autres élèves et du personnel de l'école, notamment en obtenant leur consentement et celui du titulaire de l'autorité parentale ou du tuteur de l'élève, le cas échéant, avant de capter leur image ou leur voix et en utilisant de façon appropriée les réseaux sociaux.

(Loi sur l'instruction publique : chapitre I-13.3, a. 76, 2e al.)

Lorsque je respecte les règles de conduite

En respectant les règles de conduite, je pourrai :

- Développer des relations harmonieuses avec les autres;
- Développer mon sentiment d'appartenance dans l'école;
- Me sentir fier, compétent et engagé;
- Me sentir en sécurité;
- Me sentir respecté.

Les adultes de l'école reconnaitront mes efforts à suivre les règles et les valeurs de l'école. Je peux recevoir :

- Des félicitations;
- Des encouragements;
- Des billets de « Bonne conduite » qui me permettent de contribuer à la réalisation des activités du Vivre-ensemble.



Engagement entre nous

Le succès dépend de la collaboration de tous !



ÉLÈVES

Avec mes parents, j'ai lu les règles de conduite de l'école. Pour mon bien-être et celui des autres, je m'engage à les respecter durant toute l'année.

Nom _____ Groupe _____

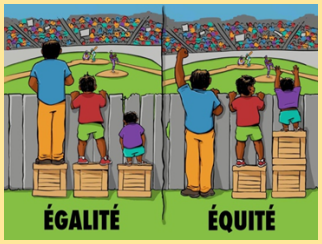
Signature _____ Date _____

PARENTS

Avec mon enfant, j'ai pris connaissance des règles de conduite de l'école. J'offre ma collaboration et je m'engage à faire respecter ces règles durant toute l'année.

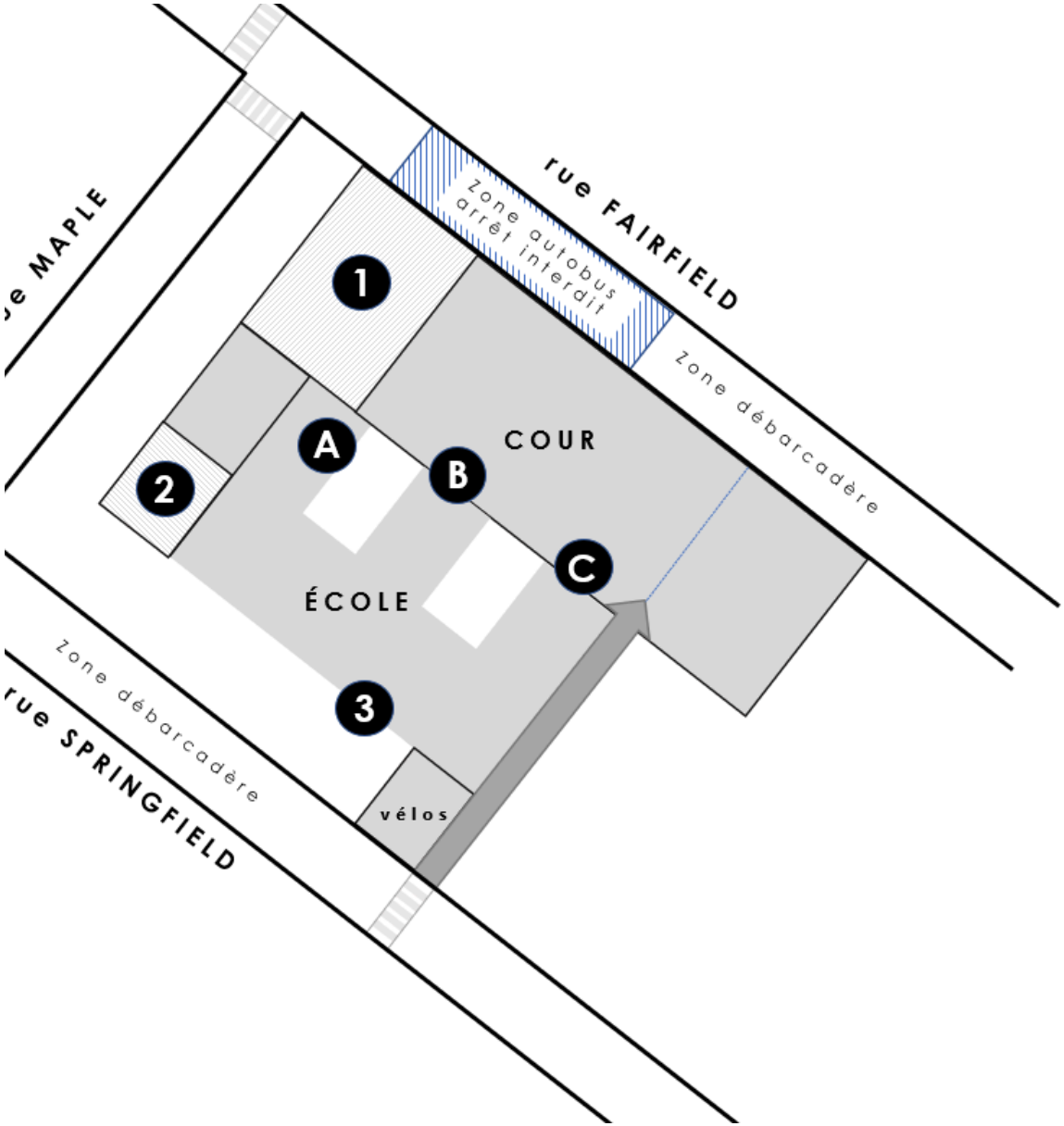
Nom _____ Groupe _____

Signature _____ Date _____



La première égalité,
c'est l'équité.
Victor Hugo





Note : il s'agit d'un plan approximatif. Vous êtes responsable de vérifier sur place les autorisations et interdictions en vigueur.

1 STATIONNEMENT DU PERSONNEL

Il est interdit d'utiliser cet espace comme zone débarcadère ou d'attente.

2 STATIONNEMENT DES DIRECTIONS

Il est interdit d'utiliser cet espace comme zone débarcadère.

3 ENTRÉE – SERVICE DE GARDE

A PORTE A

B PORTE B

C PORTE C